

En outre, le Conseil fédéral a accepté le postulat de la Commission de gestion, l'invitant à examiner d'une part une solution législative pour combler les lacunes juridiques dans le domaine des contrats types de travail et d'autre part à apprécier la problématique des chaînes de sous-traitance. Le Conseil fédéral a donc pris ses responsabilités. La balle est dans le camp du SECO qui pourrait engager des moyens et des actions susceptibles d'influencer les organisations cantonales et les modes d'exécution de ces mesures d'accompagnement. Nul doute que le souhait des postulants s'en trouvera exaucé par l'implication du Conseil fédéral et de plus, à moindre coût pour le canton. Je vous rappelle que la moitié des coûts salariaux des trois inspecteurs de l'emploi est pris en charge par la Confédération. Pour notre canton, le SECO reconnaît et accepte un effectif de 300% au SECO pour l'exécution des mesures d'accompagnement, pas une personne de plus pour le moment. Le Conseil d'Etat est d'avis qu'il faut attendre les propositions de renforcement des mesures d'accompagnement qui devront être émises par le SECO cette année encore et vous propose de refuser la transmission du postulat.

- > Au vote, la prise en considération de ce postulat est refusée par 65 voix contre 29. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Bonny (SC, PS/SP), Brodard V. (GL, PS/SP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminbeuf (BR, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schneider Schüttel (LA, PS/SP), Schneuwly (SE, ACG/MLB), Sutter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Wassmer (SC, PS/SP). Total: 29.

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Boschung (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Glässer (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP).

BDP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Savary-Moser (BR, PLR/FDP), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Stempf-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), von Dach (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zosso (SE, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 65.

S'est abstenu:

Fasel-Roggé (SE, ACG/MLB). Total: 1.

- > Cet objet est ainsi liquidé.

Mandat MA4027.11 Nicolas Rime/Daniel Brunner/François Roubaty/Ursula Schneider Schüttel/Bernadette Hänni-Fischer/Hugo Raemy/Nicolas Repond/Xavier Ganioz/Andrea Burgener Woeffray/Guy-Noël Jelk (halte au gaspillage de l'électricité)¹

Prise en considératin (retrait)

Rime Nicolas (PS/SP, GR). Lors du dépôt de notre mandat, le projet définitif de la loi sur l'énergie n'était pas encore connu. Nous avons positionné Fribourg avec cette loi dans le peloton de tête des cantons les mieux armés législativement pour aborder les réformes qui nous attendent dans le domaine de l'énergie. En lien direct avec le mandat qui nous occupe, la nouvelle loi prévoit la création d'un fonds pour l'encouragement des économies d'énergie. Les revendications que nous avions faites lors de la consultation de l'avant-projet ont pour la plupart été retenues dans la loi adoptée ce mardi. Dans la même logique qui nous avait poussés à renoncer au lancement de notre initiative populaire pour une société à 2000 Watt en 2050, nous retirons notre mandat et attendons que le Conseil d'Etat concrétise dans le règlement d'application la volonté du législatif.

- > Ce mandat est retiré par ses auteurs.

- > Cet objet est ainsi liquidé.

¹ Déposé et développé le 12 mai 2011, BGC mai p. 1064; réponse du Conseil d'Etat le 11 octobre 2011, BGC février 2012 p. 347.